

# BULLETIN D'INFORMATIONS



---

*Février 2025*

---

✉ Mairie de Viesly - 10 Rue de la Mairie - 59271 VIESLY

☎ 03 27 85 09 03

✉ [contact@viesly.fr](mailto:contact@viesly.fr)

---

## *Le mot du Maire*

*Chères Vieslysiennes, Chers Vieslysiens,*

*Bonne  
Année!*

*Nous venons de franchir le premier quart de ce 21ème siècle.  
L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux.  
Que cette nouvelle année 2025 vous apporte joie, bonheur et santé.*

*Soucieux d'améliorer le cadre de vie de notre village, nous envisageons cette année :*

- Le renforcement de la sécurité pour la traversée de Viesly, en régulant la vitesse par l'installation de feux tricolores sur la D16 axe Solesmes-Caudry;*
- L'amélioration de la couverture téléphonique par la pose d'une nouvelle et dernière antenne, posée pour SFR et BOUYGUES TELECOM installée au Stade Depreux.*

*Pour terminer, le salon funéraire est opérationnel depuis le 2 Janvier 2025 et le futur Parc Intergénérationnel sera probablement terminé fin du premier semestre 2025.*

*Bonne lecture du bulletin d'informations.*

*Meilleurs vœux pour 2025 à toutes et à tous !*

*Le Maire, Denis DELSART*

## -Le séjour au ski-

Tous les deux ans, nous proposons aux élèves de CM1/CM2 de participer au séjour hiver de la Commune.

En 2024, 26 élèves sont partis du 2 au 10 Mars à "Le Reposoir" en Haute-Savoie.

Le coût par enfant s'est élevé à 733,60 €.

Une participation de 150 € a été demandée aux familles.



## -Ecoles-

Les élèves de l'Ecole Primaire ont demandé à la Municipalité d'installer un banc de l'amitié dans la cour de l'école.

Des carrés potagers ont été installés à l'Ecole Maternelle.

Nous avons distribué une glace aux enfants des écoles au mois de Juin.



En fin d'année, nous avons fêté le départ des CM2 vers la 6ème.

Ils ont reçu une calculatrice et une clé USB.



Saint-Nicolas et son âne étaient présents sur la Place Charles de Gaulle.



Le Père Noël s'est rendu aux écoles pour apporter des friandises aux élèves..



## -Finances - Travaux - Subventions-

Nous avons deux emprunts en cours contractés lors de la précédente mandature :

- Un de **300 000 €** pour le Foyer Rural, accordé en 2019 et dont le remboursement s'achèvera en 2039
- Un de **150 000 €** pour l'effacement des réseaux et la rénovation des trottoirs Rue du 8 Mai 1945, accordé en 2017 et dont le dernier remboursement se fera en 2031

Nous avons donc réalisé les projets suivants sans emprunt grâce à une gestion rigoureuse et à plusieurs subventions.



Salon Funéraire - Coût total : 567 240,76 € TTC

- Subvention Etat DSIL : 124 185 €
- Apport Fonds propres communaux : 443 055,76 €



Vidéo protection - Coût total : 112 946,40 € TTC

- Subvention Etat FIPD : 28 237 €
- Subvention Région Hauts-de-France : 28 146 €
- Apport en Fonds propres communaux : 56 563,40 €



Espace Intergénérationnel - Marché : 341 220,34 € TTC

- Subvention Département ADVB : 163 128 €
- Subvention Région ACTes : 15 000 €
- Apport en Fonds propres communaux : 164 233,86 €

Nous récupérerons environ 200 000 € sur 2026 et 2027 sur le compte FCTVA, montant correspondant à la récupération de la TVA sur les investissements en année N+2.

Le taux de la Taxe Foncière est resté le même en 2023 et 2024 soit 27,50 %, un des taux les plus bas de la CCPS.

Nous proposerons le même taux pour 2025, en délibération du Conseil Municipal, de sorte à ne pas l'augmenter cette année, malgré le fait que nous subissons une diminution des attributions de compensation versées par la CCPS qui nous impose une révision individualisée se basant sur le potentiel financier par habitant.

Cette année, nous aurons donc une baisse de 5% des attributions de compensation soit une diminution de 16 951,35 € pour 2025.

## *Pascal Santerre - 2ème Adjoint - Travaux - Cadre de vie - Environnement*

Côté travaux, les rondins de bois Rue Jean Jaurès ont été remplacés. Les bancs du village ont été mis en lasure et la porte de la Chapelle a été repeinte.

Les arbres situés devant le Foyer Rural, le salon Funéraire et au Stade ont été élagués.



Les extincteurs ont été mis aux normes de sécurité, à la Mairie, au Foyer Rural, à la salle Léo Lagrange, aux écoles et à la bibliothèque.

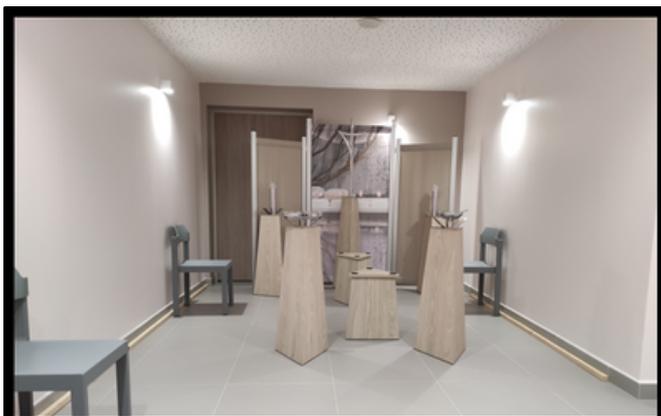
Le défibrillateur situé devant la Mairie a été remplacé et un deuxième a été installé au Stade Depreux.

Le projet de vidéoprotection s'est achevé avec l'installation de caméras au terrain de football, à la Chapelle, Rue de l'École des Filles, au cimetière, Faubourg d'Inchy, Place Charles de Gaulle et Rue de Prayelle.

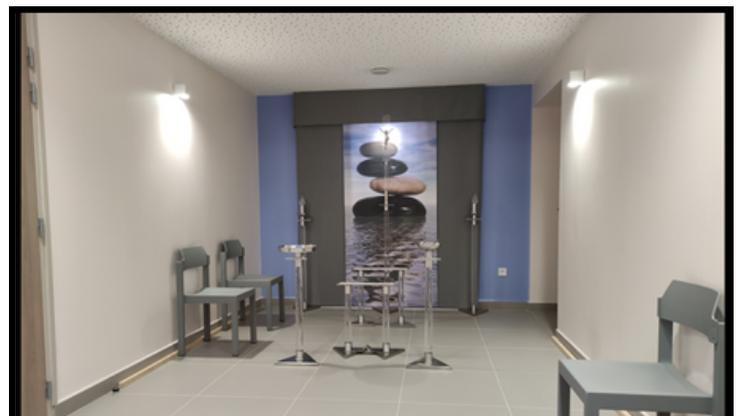
Les travaux du Salon Funéraire ont été réceptionnés.

Il compte deux salons :

*“Mésange”*



*“Bergeronnette”*



L'entreprise "Pinson Paysage" réalise actuellement les travaux du Parc Intergénérationnel, où seront installées 4 caméras dans le cadre de la mise en place de la vidéoprotection.

L'achèvement des travaux est prévu pour le premier semestre.



Pendant cette période hivernale, la municipalité a offert un sac de sel de déneigement à chaque commerçant du village.

### -Le commerce-

Pour vivre, une commune a besoin d'acteurs économiques pour répondre aux besoins des habitants, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux arrivants  
Rue du 8 Mai 1945 :

- Un psychopraticien : M. LEONARD Laurent
- Un kinésithérapeute : M. BERTRAND Tony

La commune accueillera très prochainement les Pompes Funèbres "LEFORT", actuellement installés à Iwuy.



## -Projets et travaux pour 2025-



Une demande de subvention des amendes de police va être demandée afin de financer en partie l'installation de feux tricolores pour faire ralentir les automobilistes.

A l'École Primaire, une sortie de secours qui débouchera sur la Rue du Vicaire va être créée, afin de répondre aux règles anti intrusion.

Les peintures vont être rafraichies dans la cour des deux écoles.

Enfin, nous envisageons d'agrandir l'espace cinéraire au niveau du cimetière avec l'aménagement de nouvelles cavurnes.

---

## -Projet de lotissements à loyer modéré-

Un projet de lotissements à loyer modéré dans la Rue de Prayelle en parallèle avec la Rue André Cavrot est en cours.

Un promoteur immobilier a répondu favorablement au projet, et par un appel d'offres, a recruté un architecte.

Actuellement, le promoteur est bloqué pour la demande du permis de construire car elle dépend d'une modification d'une OAP sur ce terrain et d'une révision du PLUI.

La compétence du PLUI appartenant à la CCPS, lors d'un conseil communautaire en date du 3 Octobre 2024, une délibération actant la révision du PLUI a été prise par la CCPS.

Nous sommes maintenant dans l'attente, avec le promoteur immobilier, de l'avancement de cette révision du PLUI pour que le projet de lotissement se poursuive avec l'obtention du permis de construire.



*Eric Laigle - 3ème Adjoint - Fêtes et Cérémonies - Culture - Sports  
- Aînés - Affaires sociales - Vie associative*



2024, une année riche en évènements divers et en festivités :  
Pour les enfants,  
Tout d'abord avec la venue d'un grand lapin blanc au stade à l'occasion de la Chasse aux œufs ouverte aux enfants jusqu'à 12 ans;

Egalement avec les festivités du 14 Juillet et les jeux traditionnels organisés au PMU et au Stade et le lâcher de ballons.



Mais aussi :

Pour les aînés, avec l'organisation du repas annuel le Dimanche 5 Mai 2024, avec la reconduction d'une action intergénérationnelle, la semaine bleue, le Jeudi 3 Octobre, qui cette année encore a permis un instant convivial et de partage autour d'un repas avec les élèves de l'Ecole Primaire au Foyer Rural. Et avec la distribution du colis festif de fin d'année et des bons utilisables chez les commerçants du village.



**Téléthon**

Les associations se sont mobilisées en réalisant diverses actions au profit du Téléthon.

Leur mobilisation a permis de reverser à l'AFM Téléthon un total de 824 €.

Nous remercions les associations pour leur implication dans la vie communale tout au long de l'année.

Nous remercions également :

Le Pôle culturel de la CCPS pour toutes ses prestations, notamment avec le Festival de Jazz organisé au Foyer Rural et à la Médiathèque.

Nos bénévoles Isabelle, Marie-Noëlle, Charline et Marie-Claire pour leur implication à la Médiathèque, qui a fêté par ailleurs ses 21 ans,  
M. HERIN Jean qui anime depuis plusieurs années le Club Informatique.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

## -Etat-Civil-



16 Naissances  
(6 Filles & 10 Garçons)



3 Mariages



6 PACS



13 Décès

---

*Simon Hégo - Conseiller Municipal délégué aux ressources humaines*

Nous assurons un suivi de carrière et une formation régulière de nos agents pour leur permettre de renforcer leurs acquis tout en développant de nouvelles compétences professionnelles.

Nous privilégions l'écoute, le dialogue et les échanges auprès de tout notre personnel pour permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions.



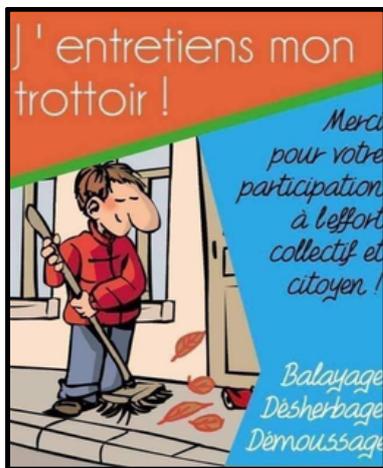
## -Rappels-



### Quelques règles de civisme :

Les propriétaires de chien sont priés de respecter les règles d'hygiène et de propreté collectives en ramassant les excréments de leur compagnon à 4 pattes sur les trottoirs, places publiques, rues et chemins piétonniers.

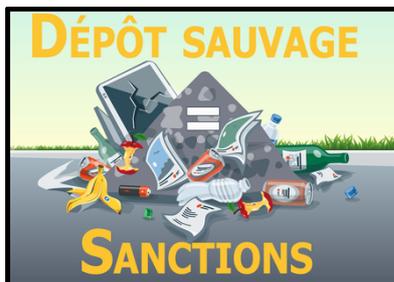
Il est rappelé que par respect pour les promeneurs et les piétons et pour garantir leur sécurité, les chiens doivent être tenus en laisse (& muselés pour les chiens de catégorie 1 et 2).



Chaque habitant, propriétaire ou locataire, doit maintenir propre son trottoir sur toute la longueur de son habitation.

### Désherbage - Démoussage - Balayage :

Merci de réaliser ces gestes citoyens afin de garder notre village propre et accueillant.



La loi interdit l'abandon ou le dépôt de déchets dits sauvages, en lieux publics ou privés et l'entrave à la circulation.

➡ Infraction passible d'une amende

### Les règles de bonne conduite aux abords des écoles :



La Rue du Chapitre n'est pas une voie piétonne, elle reste empruntable.

Elle est interdite à la circulation pendant les heures d'école, excepté pour les riverains.

Il est interdit de stationner sur un trottoir, un passage piéton, une place PMR, en double file & devant les sorties de garage et de véhicules.

## -Solidarité-

### **Croix-Rouge**

Dossier à constituer en Mairie (droit attribué sous réserve du reste à vivre mensuel par personne)

### **Restaurant du cœur**

Adresse : 65 Rue du Général de Gaulle (près de la piscine) - SOLESMES  
Contact : Mme BOUQUET - 06 66 85 00 17

### **Secours Catholique**

Adresse : 23 Rue de la Mairie / 2 Rue de la Tour - 59271 VIESLY  
Contact : Mme ARNOUX - 03 27 75 90 14 / M. LOURO - 06 46 92 60 88

### **Secours Populaire**

Adresse : CCAS de Solesmes - 5 Rue de l'Abbaye - 59730 SOLESMES  
Contact : M. GODFROY - 06 66 23 61 41

### **Assistante sociale**

Adresse : UTPAS - 25 Rue Paul Vaillant Couturier - AVESNES-LES-AUBERT  
Contact : 03 59 73 36 50

---

## -Conciliateur de justice-

La Municipalité de Solesmes tient des permanences du Conciliateur de Justice sur rendez-vous les :

- 1er et 3ème Mardis de chaque mois

Adresse : La Ruche Solesmoise - 5 Rue de l'Abbaye - 59730 SOLESMES  
Contact : 03 66 43 00 05

Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Président  
CCAS de Solesmes - "La Ruche Solesmoise"  
5 Rue de l'Abbaye - 59730 SOLESMES



## -Gestion des déchets-

Afin d'éviter les incivilités, un nombre de 17 levées par an est pris en compte dans la part variable de chaque foyer, quelle que soit l'utilisation réelle du service.

### **SACS ROUGES CCPS**

En cas de surplus de déchets occasionnels, des sacs rouges de 100 litres sont disponibles en Mairie et au siège de la CCPS aux heures d'ouvertures.

Ils seront additionnés (2,90 € / sac) au montant du nombre de levées enregistrées pour le foyer.

**Rappel : seuls les bacs dont le couvercle est fermé seront ramassés**



### **Changement de jour de collecte des poubelles jaunes :**

**La poubelle doit être sortie le Mercredi pour un ramassage le Jeudi.**

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir et être rentrées impérativement après la collecte.

Laisser la poubelle devant son habitation en dehors des jours de ramassage vous expose à des sanctions.

**En cas de non ramassage de votre poubelle, veuillez contacter le service "déchets" de la CCPS au numéro suivant : 03 27 70 74 30**

### **Déchetterie de SOLESMES - 2 Voyette de Vertain - 59730 SOLESMES**

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi - Mercredi - Jeudi : 08h30 - 12h00 / 13h30-17h00

Vendredi - Samedi : 08h30 - 17h00

Dimanche : 08h30 - 12h00

---

### **Déchetterie de BERMERAIN - 1050 Rue du Tordoir - 59213 BERMERAIN**

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi : Fermé

Mercredi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jeudi : Fermé

Vendredi : 13h30 - 17h00

Samedi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Dimanche : Fermé



## -Viesly connecté-

 **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

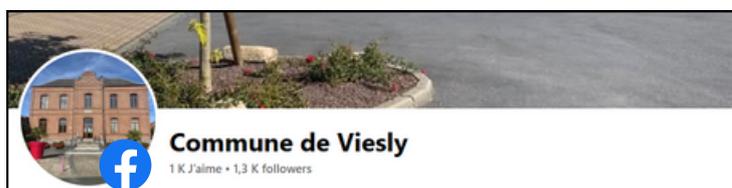


- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

**BONNE UTILISATION !**

Téléchargez l'application "Panneau Pocket" pour vous tenir informés des événements prévus dans la commune et être alertés rapidement.

Accessible gratuitement sur smartphone, ordinateur & tablette.



Retrouvez les actualités de Viesly & les événements à venir



Effectuez rapidement et facilement vos démarches et formalités administratives en ligne (réservation de salles, de matériel, demande d'actes...)

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

*Bonne Année!* 2025

M. Gilles Quarré et les membres de la liste "Tous pour Viesly" vous adressent leurs meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé pour l'année 2025.

# Vos agendas !



Concours de Belote - US Viesly : Samedi 22 Février - Salle Léo Lagrange



Loto - Comité des Fêtes : Dimanche 9 Mars - Foyer Rural



Soirée 80's - Comité des Fêtes : Samedi 29 Mars - Foyer Rural



80 ans de l'Harmonie "La Concorde" : Week-end du 5/6 Avril - Aux deux salles



Repas spectacle - K-Dance : Samedi 12 Avril - Foyer Rural



Chasse aux œufs : Lundi 21 Avril - Stade



Repas des Aînés : Dimanche 27 Avril - Foyer Rural



Concours de Belote - Comité des Fêtes : Samedi 3 Mai - Foyer Rural



Parcours du cœur : Dimanche 18 Mai - Médiathèque



Les Z'Amis de Viesly - Brocante : Samedi 31 Mai - Foyer Rural



Viesly Fête la Musique & les Chansons : Samedi 21 Juin - Foyer Rural



Spectacle - Evidanse : Samedi 5 Juillet - Foyer Rural



Course cycliste - Les Z'Amis de Viesly : Dimanche 6 Juillet - Salle Léo Lagrange



Les jeux traditionnels & le lâcher de ballons : Lundi 14 Juillet - Stade



La 6ème édition du Festi'Viesly - Comité des Fêtes : Samedi 26 Juillet - Stade



La Ducasse du mois d'Août est prévue du 2 au 5 Août - Place Charles de Gaulle



Semaine Bleue : Jeudi 2 Octobre - Foyer Rural



La Ducasse du mois d'Octobre est prévue du 11 au 14 Octobre - Place Charles de Gaulle



Octobre Rose : Dimanche 12 Octobre - Départ à la Médiathèque



Loto - Comité des Fêtes : Dimanche 12 Octobre - Foyer Rural



Halloween - Les Vipères de Viesly : Vendredi 31 Octobre - Foyer Rural



Soirée Beaujolais - Comité des Fêtes : Samedi 22 Novembre - Foyer Rural



Marché de Noël - Les Z'Amis de Viesly : week-end du 29 & 30 Novembre - Foyer Rural



Saint-Nicolas & son âne : Vendredi 5 Décembre - Place Charles de Gaulle

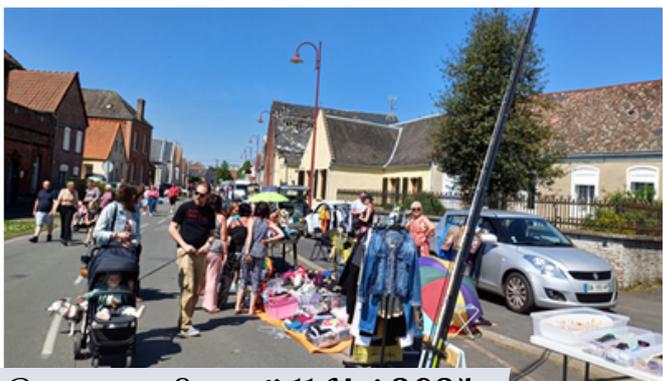


Repas St Sylvestre - Les Vipères de Viesly : Mercredi 31 Décembre - Foyer Rural

*-Retour en images-*



Concert de l'Harmonie - 11 Mai 2024



# -Retour en images-



14 Juillet 2024



21 ans de la Médiathèque-  
Samedi 12 Octobre 2024



Festi'Viesly - Samedi 3 Août 2024



Octobre Rose



11 Novembre



Cérémonie des Vœux -  
Samedi 11 Janvier 2025

